

DANS CE NUMÉRO

1. **RUBRIQUE PRÉPARATION AUX URGENCES**
Atelier de formation de formateurs au Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en Santé Reproductive (SR)
2. **RUBRIQUE DYNAMIQUE DE POPULATION**
Préparer la CIPD au-delà de 2014 et l'agenda post-2015
3. **RUBRIQUE GENRE & ÉGALITÉ DES SEXES**
Journée nationale de la femme
4. **DOSSIER**
Une jeunesse tunisienne active et engagée
5. **ZOOM SUR**
Les sessions de sensibilisation à l'Assemblée Nationale Constituante

EDITORIAL

Un seul mot d'ordre cet été : placer les jeunes au cœur des priorités nationales et internationales ! La célébration de la **Journée Mondiale de la Population** (11 juillet) tout comme la **Journée Internationale de la Jeunesse** (12 août) ont en effet permis de rappeler que les jeunes ont une place prépondérante dans le développement durable.

Aussi pour ce second numéro de la newsletter, l'équipe de l'UNFPA en Tunisie a choisi d'investir dans les jeunes.

Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale a moins de 25 ans et en Tunisie, les jeunes représentent près de **30% de la population** (15-29 ans). Comme l'a rappelé **Dr Babatunde Osotimehin, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU et Directeur Exécutif de l'UNFPA** à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population : « Les gouvernements et la communauté internationale prennent de plus en plus conscience de l'importance d'offrir des ressources et des opportunités à tous les jeunes pour qu'ils atteignent leur plein potentiel en tant qu'individus et que citoyens ». Des initiatives doivent être encouragées et multipliées en ce sens.

Le dossier de ce numéro est ainsi consacré à deux initiatives qui ont été lancées par le **groupe thématique Jeunes et Adolescents du Système des Nations Unies en Tunisie** coordonné par l'UNFPA en partenariat avec les institutions et la société civile tunisienne : le **Café Chantant Jeunesse** organisé le 11 juillet et la **consultation nationale des jeunes** le 12 août.

Ces deux grands moments s'inscrivent dans un agenda global que nous avons également choisi d'évoquer dans cette newsletter avec la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur la CIPD (Conférence Internationale sur la Population et le Développement) au-delà de 2014 qui se tiendra le 22 septembre 2014.

Cette lettre d'information permettra aussi de faire le point sur le projet de loi pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles qui est en cours et qui a été présenté les 12 et 13 août lors de la journée nationale de la femme.

Enfin ce numéro abordera la préparation aux urgences avec l'organisation d'un atelier de formation de formateurs au Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en Santé Reproductive (SR).

Excellente lecture !



PRÉPARATION AUX URGENCES

ATELIER DE FORMATION DE FORMATEURS AU DISPOSITIF MINIMUM D'URGENCE (DMU) EN SANTÉ REPRODUCTIVE (SR)

Afin d'être préparé et fournir un appui approprié lors de situations d'urgence, le bureau de l'UNFPA Tunisie a organisé en juin un atelier de formation de formateurs de trois jours (25-27 juin) sur le **Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en Santé Reproductive (SR) dans les situations de crise**. Cet exercice s'est tenu à Zarzis et a rassemblé 13 participants originaires de Médenine et Tataouine (deux régions frontalières entre la Tunisie et la Libye), principalement des prestataires de services de santé, des acteurs de la protection civile, des membres de la société civile actifs dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et de la réponse aux urgences.

Dans l'hypothèse où la situation en Libye venait à se détériorer, la Tunisie est en effet appelée à se préparer à un éventuel afflux de population en provenance de la Libye. C'est dans le cadre des efforts inter-agences onusiennes en matière de préparation aux urgences que s'inscrit la formation DMU. Le principal objectif du DMU est de **réduire le taux de mortalité, de morbidité et d'invalidité**, en particulier chez les femmes et les jeunes filles des populations en situation de crise. Grâce à la formation, les participants ont renforcé leurs capacités et appris comment développer une stratégie en situation de crise qui comprend des aspects de coordination, de services SSR (dont le matériel de santé reproductive constitue une part essentielle) et de planification. Disposer de personnes formées en DMU en Tunisie contribuera à la mobilisation rapide de personnel qualifié et capable d'assurer la supervision et la coordination des interventions en matière de SSR en temps de crise.

Cet exercice a permis également de renforcer le réseautage entre partenaires et acteurs impliqués dans la prestation de services en matière de SSR.

La formation fut aussi l'occasion de discuter de la composition des **kits de dignité et de santé reproductive** (voir encadrés) fournis par l'UNFPA en temps de crise et de valider le plan de distribution des kits de SR.

A l'issue de la formation, l'UNFPA a procédé au pré-positionnement de ces kits dans la région. Ces kits seront distribués selon les besoins identifiés.

KIT DE SANTE DE LA REPRODUCTION (SR)

Le kit de SR est destiné à être utilisé au début d'une situation de crise pour répondre aux besoins des populations affectées en matière de santé de la reproduction. Ce kit vise à fournir du matériel pour les accouchements, des contraceptifs, réduire la transmission du VIH/SIDA, prendre en charge les conséquences de la violence sexuelle et fournir des médicaments pour traiter les IST.

KIT DE DIGNITE

Bien que les kits d'hygiène ou les kits familles incluent généralement les femmes dans la population bénéficiaire par défaut, les kits de dignité pré-positionnés par l'UNFPA contiennent des articles de première nécessité répondant aux besoins spécifiques des femmes et des filles visant à assurer le maintien d'une hygiène et le respect de la dignité en temps de crise.

Pour plus d'informations :

http://misp.rhrc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=156

L'évaluation de la disposition des kits de dignité de l'UNFPA dans les situations de crise humanitaire ou après une crise (disponible uniquement en anglais)

https://sipa.columbia.edu/sites/default/files/UNFPA_Final%20Report_24June11.pdf

DYNAMIQUE DE POPULATION

PREPARER LA CIPD AU-DELA DE 2014 ET L'AGENDA POST 2015



Une session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur la CIPD au-delà de 2014 se tiendra le 22 septembre 2014. Chaque pays sera représenté lors de cette rencontre internationale et une délégation tunisienne prendra ainsi part à l'événement.

Dans le cadre de la préparation de cette session, l'UNFPA a ainsi proposé plusieurs activités au cours des derniers mois avec notamment la venue de François Farah, Conseiller exécutif sur la CIPD au-delà de 2014/post 2015 pour le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'organisation du forum des parlementaires arabes sur la population et le développement.

Information et sensibilisation autour de la CIPD au-delà de 2014

François Farah, Conseiller exécutif sur la CIPD au-delà de 2014/post 2015 pour le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a participé à plusieurs événements afin de présenter le rapport global de la CIPD+20 et les orientations de la CIPD au-delà de 2014. Des rencontres avec des représentants de ministères et secrétariats d'état, des représentants de la société civile tunisienne, des membres de l'Assemblée Nationale Constituante ainsi que les médias ont permis d'engager les discussions sur la position de la Tunisie sur la CIPD au-delà de 2014 et de préparer la participation tunisienne à la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la CIPD au-delà de 2014.

Un forum des parlementaires arabes sur la population et le développement

Une rencontre de lancement du forum des parlementaires arabes sur la population et le développement a été organisée à Tunis du 19 au 21 août 2014 par le bureau régional de l'UNFPA dans les Etats Arabes.

Plus de 40 parlementaires issus de 13 pays arabes ainsi que d'autres participant(e)s (UNFPA et partenaires) ont assisté à cette rencontre qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Tunis marquant la position des pays arabes et l'engagement des participant(e)s sur les questions relatives à la population et développement aux niveaux régional et international.

Pour en savoir plus et télécharger le rapport global sur la CIPD au-delà de 2014 : icpdbeyond2014.org/

Télécharger le rapport national de la Tunisie : <http://www.unfpa-tunisie.org/images/stories/2013/publication/rapport%20CIPD%202020.pdf>

Pour voir les photos et vidéos: www.unfpa-tunisie.org/ <https://www.facebook.com/media/set/?set=a.673252709410265.1073741835.146847705384104&type=1/> <https://www.facebook.com/media/set/?set=a.715845635150972.1073741838.146847705384104&type=1/> <https://www.youtube.com/watch?v=Nn7VbsVI0Iq/> <https://www.youtube.com/watch?v=hywtSFY5XwA>

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME – 12&13 AOÛT 2014 UNE LOI POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Cette année, la journée nationale de la femme a été célébrée les 12 et 13 août avec le Forum de la Société Civile sur le projet de loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF), suivi par les Assises Nationales contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF). Ces rencontres ont permis de faire le point sur le projet de loi intégrale qui devrait être soumis d'ici la fin de l'année à un conseil interministériel pour adoption et débattu par le prochain parlement en 2015.

Forum de la Société Civile sur le projet de loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF)

Cette initiative du Secrétariat d'Etat des affaires de la Femme et de la Famille (SEFF) appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, l'ONU Femmes et l'UNICEF ainsi que le Conseil de l'Europe formalise le premier tour de consultations autour du projet de loi intégrale. Le Forum de la Société Civile a réuni près de **85 participants**, en grande partie des associations de droits des femmes, de défense des droits humains et de l'égalité de genre et des centres d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences **en provenance de toutes les régions**.

Après la présentation du processus engagé pour l'élaboration du projet de loi intégrale contre les VFF, les participants ont échangé sur la base de leur expérience au contact quotidien et direct avec les femmes et filles victimes de violences et procédé à un diagnostic de la réalité des violences fondées sur le genre. Les principales préoccupations de la Société Civile s'articulent autour de trois axes majeurs : l'amélioration de la protection des femmes victimes de violences, la lutte contre la banalisation des violences, et la fin de l'impunité des auteurs de violences.

Assises Nationales contre les violences faites aux femmes et aux filles

Les recommandations du Forum de la Société Civile ont été présentées dès le lendemain à l'occasion des **Assises Nationales contre les Violences faites aux Femmes et aux Filles**. La présence de personnalités politiques importantes tout au long de la séance qui a été organisée à l'Assemblée Nationale Constituante ainsi que la mobilisation conjointe de parlementaires, membres du gouvernement et de la société civile ont démontré l'importance accordée aujourd'hui en Tunisie à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Le Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle S.E Monsieur Hafedh Ben Salah ainsi que le Ministre de la Santé, S.E. Monsieur Mohamed Salah Ben Ammar ont affirmé leur engagement politique en proposant respectivement : d'abroger les dispositions du code pénal qui maintiennent une impunité en faveur du violeur qui accepte de se marier avec sa victime (paragraphes 4 et 5 de l'article 227 bis et article 239) ; d'introduire les circonstances aggravantes pour les crimes de harcèlement sexuel contre la femme dans les lieux de travail ; de faciliter l'accès pour les femmes victimes de violences aux services judiciaires et par ailleurs, de mettre en place très prochainement une unité spéciale de prise en charge des femmes victimes de violences dans les urgences de l'hôpital Charles Nicolle à Tunis.

Cette session a été aussi l'occasion d'informer les parlementaires présents de l'évolution du processus engagé pour l'élaboration de la loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux filles et de recueillir leurs propositions.

Les Assises Nationales ont également vu la **participation de Mme Rashida Manjoo, Rapporteuse Spéciale des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences**. Elle a notamment rappelé que la lutte contre les violences appelle à s'attaquer aux causes profondes de la discrimination et a insisté sur la responsabilité de l'Etat de protéger les victimes et de sanctionner les auteurs des violences.

Plusieurs tours de consultations régionales avec les différents acteurs impliqués (gouvernementaux et la société civile) sont en cours. Le projet de loi intégrale devrait être soumis d'ici la fin de l'année à un conseil interministériel pour adoption et débattu par le prochain parlement en 2015.

PUBLICATIONS RÉCENTES

- Guide de référence sur la citoyenneté active des jeunes réalisé par le collectif Bus Citoyen et l'UNFPA, intitulé «La citoyenneté ce que je dois avoir, ce que je dois donner» (المواطنة. إلي ليا وإلي عليا)
 - L'UNFPA a également appuyé l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH) pour le développement d'un guide de gestion des clubs de « Citoyenneté et Droits de l'Homme » (ادليل تسيير نوادي التربية على المواطنة و حقوق الإنسان)
 - Note de synthèse du Bureau Régional pour les Etats Arabes de l'UNFPA, « Santé Sexuelle et Reproductive : Un composant essentiel de la couverture sanitaire universelle » <http://arabstates.unfpa.org/public/pid/17579>
 - La base de données des associations œuvrant pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes en Tunisie développée en langue arabe par le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation, d'Information sur les Femmes (CREDIF) avec l'appui de l'UNFPA : <http://www.ong-egalite.tn/genderquality/site/ar>
- Pour les télécharger :**
www.unfpa-tunisie.org
(rubrique PUBLICATIONS)



DOSSIER

UNE JEUNESSE TUNISIENNE ACTIVE ET ENGAGÉE

La célébration de la Journée Mondiale de la Population (11 juillet) et de la Journée Internationale de la Jeunesse (12 août) ont permis de rappeler que la jeunesse doit être une priorité et qu'il est urgent d'investir dans les jeunes. Le groupe thématique dédié aux Jeunes et Adolescents du Système des Nations Unies en Tunisie coordonné par l'UNFPA a ainsi organisé deux événements cet été en partenariat avec les institutions et la société civile tunisienne afin de placer les jeunes tunisien(ne)s au cœur de l'agenda de développement post-2015.

Retour sur ces deux événements de l'été qui ont mobilisé la jeunesse tunisienne.

Investir dans les jeunes



Le café chantant jeunesse

La jeunesse tunisienne a « investi » la Medina de Tunis le 11 juillet dernier à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population. Des associations de jeunes se sont en effet mobilisées et ont organisé, en partenariat avec des agences du système des Nations Unies en Tunisie, parmi lesquelles le Fonds des Nations Unie pour la Population (UNFPA), un « Café Chantant Jeunesse » afin de sensibiliser le grand public sur l'importance d'investir dans les jeunes.

Le café chantant est une foire animée alliant activités d'information et de divertissement. 23 associations de jeunes tunisien(ne)s étaient représentées sur les thèmes suivants : bonne gouvernance, santé (santé sexuelle et de la reproduction), emploi et entrepreneuriat, droits des femmes, engagement citoyen, développement local et durable, dangers de la migration irrégulière, droits des populations marginalisées, etc.

Des stands d'informations ont été installés et les jeunes membres des associations présent(e)s ont diffusé de la documentation sur les activités de leurs structures, projeté des vidéos, discuté avec le public des questions qui les touchent particulièrement, proposé des jeux et des performances artistiques et culturelles.

Plus de 500 personnes ont participé à cet événement.

En continuité avec la Journée Mondiale de la Population, la Journée Internationale de la Jeunesse a également été l'occasion cette année en Tunisie de placer les jeunes tunisien(ne)s au cœur de l'agenda de développement post-2015.

Pour célébrer le 12 août, onze agences des Nations Unies en Tunisie (UNFPA, VNU, OIM, PNUD, UNESCO, OIT, HCDH, UNICEF, UNIDO, ONU Femmes, ONUSIDA) avec l'appui du bureau du coordinateur résident et le Secrétariat d'Etat au Développement et à la Coopération Internationale (SEDCI) ont lancé une consultation nationale auprès des jeunes sur l'agenda de développement post-2015.

Une consultation nationale



Les participant(e)s à la consultation nationale

La consultation qui a réuni plus de 80 jeunes âgés de 15 à 29 ans et des experts s'est tenue le 12 août 2014 à Bizerte.

Comme l'explique Olfa Lazreg, chargée du programme jeunes et adolescents au sein de l'UNFPA en Tunisie : « L'objectif est d'impliquer les jeunes dans les processus de consultation pour la formulation et la définition des Objectifs du Développement Durable dans la perspective de la mise en œuvre de l'agenda de développement Post-2015 ».

Plusieurs recommandations ont été formulées au cours de cette consultation. Parmi les propositions relatives à la santé sexuelle et de la reproduction (SSR) par exemple, les jeunes participant(e)s ont exprimé la nécessité de faciliter l'accès des jeunes aux moyens de contraception, d'intégrer l'éducation sexuelle complète dans le cursus scolaire, de former et sensibiliser le personnel médical et paramédical sur la prestation de services amis des jeunes, d'améliorer la qualité des soins de SSR pour les jeunes ou encore de favoriser l'éducation par les pairs en matière de promotion de la santé sexuelle et de la reproduction et des droits reproductifs.

La publication de la déclaration issue de la consultation devrait marquer le lancement de plusieurs ateliers de discussions avec les acteurs concernés et les décideurs afin que les recommandations soient prises en considération et intégrées dans les stratégies et politiques gouvernementales. La dynamique d'implication des jeunes tunisien(ne)s dans l'agenda de développement post-2015 se poursuivra ainsi jusqu'à 2015.

Pour plus d'informations :

www.unfpa-tunisie.org

<https://www.facebook.com/pages/UNFPA-Tunisia/146847705384104?ref=hl>

Edito publié à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population :

http://www.huffpostmaghreb.com/leila-sajji-joudane/journee-mondiale-de-la-po_1_b_5577010.html?utm_hp_ref=maghreb

The World We Want:

<http://www.worldwewant2015.org/post2015-about>

La Tunisie que Nous Voulons :

<https://www.facebook.com/TunisiaWeWant2015>

L'UNFPA, l'ONU Femmes et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) en Tunisie, ont mené au cours de l'année 2014 des sessions de sensibilisation des membres de l'ANC autour des questions relatives aux droits des femmes, à leur autonomisation et à l'égalité entre les sexes. Ces sessions visent à créer un espace d'échanges et de discussions et à informer les parlementaires des derniers développements (notamment par la participation d'experts nationaux et internationaux) sur les thématiques suivantes :

La première session consacrée à la **CEDAW** (Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes) s'est tenue le **16 avril** et avait pour objet de lever les malentendus qui existent autour des droits consacrés par la Convention.

La deuxième session a été organisée le **23 mai** et a sensibilisé les parlementaires sur les questions de **santé sexuelle et reproductive et sur le programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014** avec un accent mis sur les progrès réalisés et des défis persistants en Tunisie (voir rubrique DYNAMIQUE DE POPULATION).

Enfin la dernière session est venue s'inscrire dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la femme le **13 août** qui avait pour mot d'ordre cette année **la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFF)** et la présentation du processus engagé pour l'élaboration d'un projet de loi intégrale contre les VFF (voir rubrique GENRE & EGALITE DES SEXES).



Session d'information à l'Assemblée

LE SAVIEZ VOUS?

DONNÉES SUR LES JEUNES

EMPLOI

-En Tunisie, les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont les plus affectés par le chômage, ils constituent 72,2 % des chômeurs en 2012 et le taux de chômage dans cette tranche d'âge se situe à 33,5 % en 2013.

-Les femmes diplômées du supérieur sont encore plus affectées par le chômage (plus de 40% pour les femmes, contre environ 20% pour les hommes).

Enquête du BIT sur « La transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie » - juin 2014.

SANTÉ SEXUELLE ET DE LA REPRODUCTION

-En Tunisie, les besoins non satisfaits en matière de contraception des jeunes femmes âgées entre 20 et 25 ans sont de 16%.

-Seules 19.1% des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont une connaissance précise des méthodes de prévention du VIH.

-Le taux de natalité chez les adolescentes est de 3%.

MICS4 Tunisie – « Suivi de la situation des enfants et des femmes » MDCI 2012

EDUCATION

-La Tunisie enregistre des taux importants en termes d'abandon scolaire (environ 100.000 par an en âge de scolarité obligatoire).

Ministère de l'éducation 2013

PARTICIPATION

- 2,7 % de jeunes seulement appartiennent à des partis politiques
- Le taux d'engagement des jeunes dans l'action citoyenne ne dépasse pas 6,1 %,

Observatoire National de la Jeunesse (ONJ)



• A G E N D A •

- **9/11 Septembre - Zarzis** : *Atelier de formation sur les violences fondées sur le genre dans les situations d'urgence*

- **12/14 Septembre - Zarzis** : *Atelier de formation d'éducateurs pairs sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes en situation de crises humanitaires*

- **22 Septembre - New York** : *Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UN GASS) sur la CIPD au-delà de 2014*

- **Octobre - Tunis** : *Atelier de présentation de la cartographie des services destinés aux femmes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité*

- **25 Novembre / 10 Décembre**: *campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre (programme à venir)*



L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence de développement international du système des Nations Unies qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femme, homme, adolescent(e) et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger et que le potentiel de chaque jeune puisse s'exprimer.

Pour plus d'informations :



UNFPA Tunisie - 54, Av Tahar Ben Achour, Mutuelleville, 1082 Tunis
Tél.: (216)71 282 383/384 - www.unfpa-tunisie.org - CRÉDITS PHOTOS - UNFPA Tunisie - Sophia Baraket